



## Déduction sur salaire de l'employeur est-il dans ses droits

Par **beauvoir59**, le **08/07/2013** à **11:48**

bonjour, je suis en procédure de licenciement pour inaptitude définitive, je n'ai pas de nouvelles de mon employeur, j'ai eu un trop perçu de la cpam, il se rembourse et moi je me débourse car mes dettes s'amplifient de mois en mois, retard de loyer, retard de créances ect... j'ai perdu 600 euros, ce mois-ci, mon employeur ne peut-il pas le déduire sur la somme de mes indemnités de licenciement, ne doit-il pas me laisser un minimum pour vivre ? la cpam m'a bloqué mes IJ depuis le 19 mars, cela fait 4 mois que je perds 600 euros.

comment faire, il y a-t-il une solution

merci  
cordialement